



AS 2301

CONFIDENTIEL

Genève, le 17 octobre 2013

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération
Rabat

Destinataires principaux : -CAB -MD -SG - DG8.1 -DG8.3

Objet : Projet de visite de la Haut Commissaire aux Droits de l'Homme au Maroc.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai eu, ce matin, avec Mme Flavia Pansieri, Haut Commissaire Adjointe des Nations Unies aux Droits de l'Homme, une séance de travail en tête à tête, au cours de laquelle nous avons abordé le souhait de la Haut Commissaire Mme Pillay d'effectuer une visite officielle au Maroc avec une étape au Sahara.

A cet égard, et tout en réitérant la disposition de principe du Maroc à inviter Mme Pillay, j'ai exposé exhaustivement notre argumentaire contre son déplacement au Sahara.

La réaction de Mme Pansieri a été à la hauteur de mes attentes. Elle a précisé ce qui suit:

* Elle comprend les préoccupations du Maroc et mesure à sa juste valeur le risque d'instrumentalisation d'un éventuel déplacement de Mme Pillay au Sahara.

* Une visite au Sahara, qui serait de nature à créer des tensions sur le terrain et des frictions entre le Maroc et le Haut Commissariat serait un échec pour Mme Pillay. Ce que elle même ne souhaiterait point.

* L'agenda de New York est éminemment politique et celui de Genève est forcément humanitaire. Et toute visite de la Haut Commissaire doit s'inscrire dans le cadre et l'esprit de son mandat.

* Aucune décision n'a été prise au sujet de la visite de Mme Pillay car elle même fait partie de l'équipe en charge du planning des visites de la Haut Commissaire en 2014,

* Elle s'est engagée à défendre, le moment venu, auprès de Mme Pillay le principe d'une visite officielle au Maroc excluant le Sahara. Cette visite pourrait être couronnée par une audience Royale au cours de laquelle Mme Pillay aura la latitude d'évoquer toutes les questions qu'elle souhaite, y compris celle du Sahara.

* Elle s'est félicitée de la collaboration du Maroc avec le HCDH et a exprimé son appréciation de la décision du Maroc d'accueillir 3 titulaires de mandats par an et l'encourage à poursuivre cette coopération qui est devenue un modèle pour les pays de la région.

Conclusion:

* Les assurances de Mme Pansieri, confortent résolument le Maroc dans sa position au sujet de la visite de Mme Pillay.

* L'engagement de la Haut Commissaire Adjointe à défendre cette position du Maroc renforce le camp pro-marocain au sein du HCDH, face aux faucons outre atlantiques, - Ross, Simonovic et le DPA- qui cherchent à imposer à Genève ce qu'ils n'ont pu obtenir à New York.

* La tactique de cette Mission pour verrouiller l'entourage de Mme Pillay contre les pressions de New York sera achevée avec la rencontre la semaine prochaine avec le Directeur du MENA, M. Hani Magall. Cette réunion prévue initialement hier a été reportée suite à son déplacement en urgence à New York pour raison familiale.

Très haute considération



L'Ambassadeur,
Représentant Permanent

Omar HILALE

